



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 9 MARS 2021

Date de la convocation :

02 Mars 2021

Date d'affichage :

02 Mars 2021

Nombre de membres :

Afférents au conseil
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Procuration : 3

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 2

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMEZ, Mme Virginie MARTEL, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Michael HONORE, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Angélique WASIL, M. Jimmy DELESTIENNE.

Excusés : M. Alain COURAULT, Mme Sylvie DEBOVE, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, M. Serge HERMANT, M. Ludovic DECOCQ, M. Gaëtan GALLE.

Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT pouvoir à M. Joël BIGOURD, M. Ludovic DECOCQ pouvoir à M. Jimmy DELESTIENNE.

Secrétaire : Jimmy DELESTIENNE

Objet : Affectation des résultats 2020

Suite au vote du Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2020 ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 664 461.62€ ;

Un excédent de fonctionnement reporté de :

2 240 092.10€ ;

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

2 904 553.72€ ;

Un résultat d'investissement de : 676 709.80 € ;

Un solde des restes à réaliser de : 177 541.03€

Soit un excédent de financement de : 499 168.77€

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré (24 pour, 0 contre et 2 abstentions).

Affecte le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat au 31 décembre 2020 : excédent de fonctionnement : 2 904 553.72€ ;

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 2 904 553.72€

Résultat reporté en investissement (001) : 676 709.80 €.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

SIGNATURE